Image not found or type unknown

Trop perçu rente mutuelle et suspension

Par **inesse**, le **03/11/2012** à **11:45**

Bonjour,

bonjour

ma mutuelle a suspendu ma rente du a un trop perçu. Je ne conteste pas vu que c'est moi qui leur ai fait part de cette erreur
lors de mon appel j'avais indiqué que je souhaitais rembourser par mensualité
l erreur vient d un bug et elle me répond qu il n'aurait pas pu voir l'erreur je ce que je trouve incroyable venant d un grand groupe
il m avait adressé l'attestion et c est la que j'ai constaté le trop perçu
ils ne m ont pas versé ma rente et je me trouve dans une grande difficulté j'ai le loyer à payer la taxe les factures de plus mon époux ne perçoit aucun revenu depuis 3 ans
ils ne m'ont meme pas averti que ma rente était suspendue

que faire maintenant je vous remercie de m'aider car je suis au fond du gouffre

cdlt

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés